



ASSOCIATION DES AVOCATES ET AVOCATS
EN DROIT DE LA FAMILLE DE L'OUTAOUAIS

À TOUS LES MEMBRES DE L'A.A.D.F.

AVIS RELATIF AUX MISES EN CANDIDATURE ET ÉLECTIONS

PRENEZ AVIS que M^e Anne-France Gagnon et M^e Rachel Lavallée ont été nommées à titre de présidente et de secrétaire d'élections pour l'élection de l'exécutif de l'A.A.D.F., édition 2019-2020 lesquelles se tiendront le 29 mars 2019 dans le cadre de l'assemblée annuelle de l'A.A.D.F.

Tous les membres intéressés à poser leur candidature pour un poste à l'exécutif à savoir:

- président(e)
- vice-président(e)
- secrétaire
- trésorier(e)
- directeur(s) (TROIS (3) postes)

doivent faire parvenir leur bulletin de candidature à M^e Rachel Lavallée, au 245 St-René Ouest, à Gatineau.

Les informations suivantes devront apparaître sur votre bulletin de mise en candidature:

- le poste convoité
- signature par le candidat
- signatures de deux (2) membres en règle de l'A.A.D.F.

Votre bulletin doit être déposé et remis ou adressé à M^e Rachel Lavallée dans une enveloppe scellée sur laquelle apparaîtront les mots "*Bulletin de mise en candidature*".

Chaque bulletin de mise en candidature doit être reçu par le secrétaire d'élections **au plus tard vendredi le 22 mars 2019 à midi.**

N.B.: *Veillez noter que vous devez être membre de l'A.A.D.F. 2019-2020 afin de pouvoir postuler à l'exécutif et avoir le droit de vote lors des élections.*

Sylvie D. Lalonde
secrétaire de l'A.A.D.F.